



Dossier de presse

Rentrée scolaire
2026-2027

Mont de Marsan Agglomération mène une politique éducative globale dans l'objectif d'agir favorablement sur la scolarité et l'émancipation des plus de 4 000 élèves accueillis dans les 35 écoles publiques du territoire.

La rentrée scolaire 2026-2027 est marquée par la réouverture de l'école du Centre sur un nouveau site à Mont de Marsan, par des opérations d'entretien et de modernisation, et l'extension et la rénovation de l'école Frédéric Mistral à Saint-Pierre-du-Mont.

Sous réserve des possibilités budgétaires, les efforts en faveur de l'Éducation seront renforcés dans le cadre des budgets à intervenir à partir de 2027 :

- École du Centre (Mont de Marsan) : réouverture dans des nouveaux locaux après des travaux de mise aux normes réalisés en un temps record durant l'été, notamment grâce à la mobilisation des entreprises
- École Mistral (Saint-Pierre-du-Mont) : finalisation du projet d'extension et de rénovation de l'école
- Un programme d'entretien mené dans plus de 25 écoles et structures périscolaires du territoire en 2026
- Un cap de mandat affirmé pour les écoles : futur Plan Pluriannuel d'Investissement, adaptation climatique des bâtiments, renforcement de la sécurisation
- Une approche éducative globale portée par le Projet Global de Territoire, de l'école à la restauration scolaire, permettant d'appréhender l'ensemble des temps de vie de l'enfant

« Investir dans l'éducation, c'est investir dans l'avenir de notre territoire, c'est favoriser la réussite et l'épanouissement de nos enfants »

Frédéric Dutin,
Président de Mont de Marsan Agglomération



LA RENTRÉE EN QUELQUES CHIFFRES

4 023 élèves accueillis

35 écoles

34 accueils périscolaires

6 centres de loisirs (ALSH)

350 agents au service Enfance

0 fermeture de classe

85% d'élèves déjeunent à la cantine

3 780 repas servis chaque jour

DES ÉCOLES RÉNOVÉES, DES ÉQUIPEMENTS NOUVEAUX

École du Centre, Mont de Marsan

Fermée en mai 2026 pour des raisons d'insalubrité, l'école du Centre ouvre ses portes à la rentrée dans une partie des locaux de l'ancienne école normale, rue Saint-Pierre, après des travaux de rénovations menés en un temps record durant l'été. Une solution rendue possible, en concertation avec l'Éducation nationale, sous l'impulsion de la nouvelle majorité municipale, et grâce à un accord avec le Département des Landes qui met à disposition ces locaux. Une solution à ce jour transitoire le temps qu'une réflexion de moyen et long terme soit menée, permettant une rentrée apaisée et en sécurité – sur un site historiquement dédié à l'Éducation – avec l'ancienne école normale, l'INSPE (lieu de formation des enseignants, l'IUT et le Campus connecté.

Concernant l'INSPE, l'Agglomération rappelle à quel point la présence de la formation des enseignants, sur ce site, au plus près du terrain, est indispensable au service public de l'Éducation. Les locaux existants permettent même de renforcer l'activité menée, avec en particulier la perspective de la création d'une nouvelle licence – appelée de ses vœux par Frédéric Dutin, Président de l'Agglomération, à l'instar de ce qui a pu être réalisé sur d'autres territoires.

Des travaux ont été conduits par l'Agglomération jusqu'à fin août, pour un budget de **380 000 € TTC** : création de quatre classes, d'une salle de motricité climatisée, mise en sécurité et mise aux normes. Une demande d'aide pour la réalisation des travaux a été effectuée auprès du Département.

Un investissement assumé pour accueillir élèves et équipes dans des conditions adaptées dès la rentrée.

L'Agglomération souhaite vivement remercier les entreprises et les services techniques municipaux et communautaires qui ont œuvré durant 2 mois pour relever ce challenge.

- **Gros œuvre** (CESCUTTI) : ouverture de mur pour une nouvelle porte, plot béton pour rampe d'accès, carottages divers
- **Plâtrerie** (MARQUE, GARCIA en sous-traitant) : cloisons pour sanitaires, salle de rangement, salles de classe, rampe PMR intérieure
- **Menuiseries extérieures** (OMA) : ajout ou changement de portes et ouvrants
- **Menuiseries intérieures** (MARQUE, TACHON en sous-traitant) : portes coupe-feu et isolation phonique, volets roulants dans le dortoir
- **Électricité** (SERTELEC) : éclairage LED, déplacement de prises, ajout d'interrupteurs, branchements divers
- **Plomberie** (EIFFAGE) : création de sanitaires et d'une douche, installation de lavabos, climatisation de la salle de motricité
- **Sols souples** (MARQUE) : vitrification de parquet, changement de sols souples en classe, sanitaires et salle de motricité
- **Faux plafonds** (MARQUE) : liés à la création des nouvelles salles
- **Peinture** (MARQUE) : ensemble des murs intérieurs
- **Serrurerie** (OMA) : rampes métalliques pour l'accès à la salle de motricité et à la cour, clôture de la cour
- **Charpente** (JC CHARPENTE) : reprise de toiture
- **Aménagements extérieurs** (COLAS) : reprise du goudron, création d'une aire pour le PTM, passage de gaines
- **Voirie** (COLAS) : rabotage des chicanes pour le passage du bus rue Saint-Pierre
- **Aménagement de la cour** (CTC) : zone en grave sur le premier tiers de la cour, pour limiter la boue par temps pluvieux
- **Déménagement** (CTC)
- **Interventions diverses** (PTM) : création de placards, montage de meubles, pose d'anti-pince-doigts, pose de films occultants sur les menuiseries, intervention des charpentiers sur les auvents

Une navette scolaire opérationnelle dès la rentrée est mise en place par l'Agglomération pour les familles, en particulier celles du centre-ville, pour certaines habituées à faire le trajet à pied. Le ramassage s'effectue depuis le parking de l'école des Arènes à 8h10, avec une arrivée rue Saint-Pierre. Le trajet retour est prévu à partir de 16h35.

Une inauguration de l'école sera organisée lors de l'année scolaire en présence de l'ensemble des entreprises ayant travaillé sur le chantier, de la commission éducation et des partenaires de la communauté éducative.

École Mistral, Saint-Pierre-du-Mont

Le projet d'extension et de rénovation de l'établissement est dans sa dernière étape de réalisation. Il est le fruit d'une collaboration étroite entre les élus et les services, l'Éducation Nationale : direction, enseignants et inspecteur, les partenaires institutionnels et financeurs.

Le montant prévisionnel de l'opération est de **3 120 184,58 € TTC**. Des subventions ont été allouées pour la financer :

- **État DSIL 2025** : 476 018,90 €
- **ANRU** : 606 377, 78 €
- **Département des Landes** : 400 000 € + 98 231, 86 € (CRTE)
- **CAF des Landes** : 300 000 €

Les objectifs de ce projet sont triples :

- **Scolaire** : assurer un cycle complet du CP au CM2 et créer une Toute Petite Section dédiée aux moins de 3 ans.
- **Pédagogique** : permettre le dédoublement des classes de Grande Section et CE1 grâce à de nouveaux espaces, et renforcer les liens avec l'Association de Quartier de La Moustey (aide aux devoirs).
- **Social** : maintenir la mixité sociale, éviter la déstabilisation des élèves en fin de CE2 vers d'autres écoles et renforcer la relation de proximité avec les familles.

Cinq nouvelles classes, une salle polyvalente, un préau, un bureau RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) et une salle des professeurs : les travaux offrent à l'école un cycle complet du CP au CM2, avec une toute petite section pour les moins de 3 ans.

Quant à l'aménagement de la future cour élémentaire, elle fera l'objet d'un projet collectif et partagé avec les équipes et les élèves. Les élèves intègrent les nouveaux locaux lors de cette rentrée de septembre 2026, à l'exception d'une classe de CM1 qui sera accueillie temporairement dans un bâtiment modulaire jusqu'aux vacances de la Toussaint. L'inauguration est prévue en décembre.

Un programme d'entretien dans l'ensemble des écoles du territoire

Au-delà de ces deux chantiers majeurs, l'Agglomération conduit chaque année un programme de travaux dans les écoles et structures périscolaires de l'ensemble du territoire (18 communes). Plus de 25 écoles et structures périscolaires ont ainsi bénéficié d'une intervention en 2026. Quelques exemples :

- **Toitures** : démoussage et remplacement de poutres de charpente à Geloux, remplacement d'une partie de la toiture à l'école Maternelle du Bourg-Neuf, démoussage et remplacement des tuiles abîmées à Saint-Martin-d'Oney, reprise des bandeaux de toit de l'école du Pouy, reprise des voliges de la maternelle du Pégly
- **Confort thermique** : isolation par l'extérieur de la cantine de l'école de Gaillères, remplacement des menuiseries extérieures de l'école de Saint-Perdon
- **Un projet participatif** : cour végétalisée réalisée avec les parents d'élèves à l'école maternelle du Bourg-Neuf
- **Mise aux normes des sols de cour** de plusieurs écoles maternelles : Beillet, Argenté, Pouy, Pégly (prévu en début d'année scolaire)

L'ÉDUCATION COMME PRIORITÉ

Un futur Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)

Parce que l'avenir des écoles se prépare dans la durée, l'Agglomération élaborera un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dédié aux établissements scolaires. Il permettra de mieux anticiper les besoins, de programmer les interventions nécessaires et de donner davantage de visibilité aux travaux prévus.

Ce PPI, envisagé pour le budget 2027, intégrera plusieurs programmes : entretien, maintenance, modernisation, adaptation climatique, sécurité.

Une adaptation climatique des bâtiments scolaires

Le niveau d'investissement consacré aux établissements scolaires sera renforcé, avec une attention particulière portée à la maîtrise énergétique et à l'adaptation aux épisodes de fortes chaleurs, une réalité à laquelle l'État et les collectivités doivent répondre.

Cette ambition se concrétise déjà par une étude globale, le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE), qui doit permettre de définir des préconisations pour améliorer le confort d'été et la performance énergétique des écoles du territoire. Les résultats seront connus en fin d'année.

Des premières actions ont été mises en place dans cette volonté de recherche de fraîcheur :

- Installation de voiles d'ombrages dans les écoles maternelle et élémentaire du Bourg-Neuf et de l'école du Pouy en fin juin
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour maternelle du Bourg-Neuf
- Chiffrages de solutions de rafraîchissement (climatisation dans la plus grande salle des écoles - motricité ou cantine - ventilateurs au plafond...) en cours, qui seront analysés dans le cadre du rendu de l'étude du SDIE

UNE APPROCHE ÉDUCATIVE AU QUOTIDIEN

Au-delà du bâti, l'Agglomération porte une politique éducative globale : scolaire, périscolaire, actions culturelles, restauration culturelle, soutien au sport. Au quotidien, les services de l'Agglomération travaillent en collaboration constante avec l'Éducation nationale pour assurer une continuité éducative entre temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, autour de la notion de communauté éducative.

Le Projet Global de Territoire (PGT)

Le Projet Global de Territoire (PGT) est né de la fusion du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) et de la Convention Territoriale Globale (CTG). Cette démarche stratégique partenariale vise au maintien et au développement des services aux familles, en coordonnant les services et en adaptant les politiques publiques aux spécificités locales. Conclu pour cinq ans, son pilotage est conjointement assuré par l'Agglomération et la Caisse d'Allocations Familiales.

Restauration scolaire : qualité et circuits courts

Lancée en janvier 2023 dans trois cantines scolaires, l'expérimentation d'approvisionnement en circuits courts et durables concerne aujourd'hui cinq écoles de communes rurales, soit environ 335 repas par jour (8 % de la production totale). Elle repose sur un approvisionnement local, majoritairement biologique ou sous signe de qualité, avec un recours à la plateforme Agrilocal40 et des achats auprès des producteurs.

Le bilan des trois premières années dépasse les objectifs fixés par la loi Egalim : plus de 50 % de produits durables, 41 % de bio, 53 % de produits locaux et 82 % de produits bruts. Dix-sept producteurs landais ont été sollicités, dont sept issus du territoire de l'Agglomération ; plus de 30 % des denrées bio achetées proviennent des Landes.

La démarche a permis l'obtention d'une labellisation Ecocert (niveau 2) et une participation à une étude de l'INRAE qui met en évidence des impacts économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux positifs.



CONTACT PRESSE

Olivier Charvet

olivier.charvet@montdemarsan-agglo.fr

05 58 46 64 16